



PRIX MAISON D'IZIEU



Troisième édition • année 2021-2022

PRÉSENTATION

La Maison d'Izieu, mémorial des enfants juifs exterminés (Ain, France), a pour mission de contribuer à la réflexion et l'éducation de tous les publics sur le crime contre l'humanité et les circonstances qui l'engendrent : idéologies totalitaires, extrémismes religieux, violation des droits fondamentaux, essentialisation raciale, déportations, tueries de masse.

Elle se préoccupe de maintenir vivant le souvenir des enfants juifs qui y avaient trouvé refuge à partir de mai 1943, surtout de ceux qui s'y trouvaient encore le 6 avril 1944, jour de leur arrestation par les nazis qui les déportèrent ensuite à Auschwitz-Birkenau.

La Maison d'Izieu est également un lieu de formation d'enseignants et de professionnels de la médiation, français et européens, et possède un centre de documentation spécialisé sur les thèmes de la Shoah, de l'enfance dans la guerre, du jugement des crimes contre l'humanité, de la création d'une justice pénale internationale et de la construction de la mémoire de la Shoah. Les chercheurs peuvent y consulter des archives conséquentes.

Confrontée comme tous les mémoriaux de la Seconde Guerre mondiale à la disparition progressive des témoins et à la nécessité de trouver de nouveaux outils pour transmettre la mémoire de cette période, la Maison d'Izieu souhaite, par la création de ce prix, faire comprendre le présent aux jeunes générations à la lumière du passé. La réalisation de « capsules vidéo » par des élèves leur permettra de réfléchir sur les conséquences des conflits dont des enfants furent victimes hier et le sont encore aujourd'hui. Ils devront s'appuyer sur des ressources historiques mises à leur disposition par le mémorial mais aussi sur l'actualité internationale. En lien avec l'enseignement moral et civique, les élèves seront amenés à décrypter les images proposées par les différents médias.

QUI PEUT PARTICIPER ?

Catégorie primaire

Les classes de CM1 et de CM2*

Catégorie collège

Les classes de 6e, 5e, 4e, et 3e (comprenant les classes de SEGPA, EREA et 3e préparatoire à l'enseignement professionnel)*

Catégorie enseignement professionnel

Les classes de l'enseignement professionnel (des lycées professionnels/polyvalents/des métiers, des EREA/LEA, des CFA...)*

**Classe de l'enseignement public et privé sous contrat d'association avec l'État sur l'ensemble de la France métropolitaine.*

LA PRODUCTION ATTENDUE

Les élèves travailleront ensemble, sous la responsabilité pédagogique de leur enseignant afin de proposer une **production collective**. Un seul projet par classe sera retenu par le jury.

Une production **audiovisuelle** d'une durée de **5 à 8 minutes** est attendue. Une grande liberté est laissée aux classes participantes. La production remise pourra adopter les formes suivantes : film, animation, fiction, reportage, documentaire...

Pour accompagner les délibérations du jury, la production devra être accompagnée d'une **note d'intention jointe** (480 caractères maximum) et devra porter un **titre original**.

Précisions : Une attention particulière est attendue de la part des participants quant au **respect de la propriété intellectuelle** et des **droits à l'image** (sources et crédits des documents, autorisations des enseignants à filmer les élèves et à diffuser les productions en ligne).

Information : Le format du fichier devra être compatible avec la plateforme Youtube, ex : MP4, MOV, AVI etc.

Les productions seront à téléverser sur l'espace en ligne avant le **lundi 14 mars 2022** à minuit.

Attention : en cas de contenus inappropriés, la Maison d'Izieu se réserve le droit de demander des modifications sur le contenu de la vidéo.

LA THÉMATIQUE

« Déracinement et reconstruction des enfants réfugiés, hier et aujourd'hui ».

Cette thématique permet aux élèves de mener une réflexion sur les conséquences des conflits dont des enfants furent victimes hier et le sont encore aujourd'hui.

COMMENT S'INSCRIRE ?

Du **lundi 27 septembre au lundi 15 novembre 2021**, un formulaire d'inscription en ligne est accessible sur le site du Prix Maison d'Izieu à l'adresse suivante :

www.prix.memorializieu.eu

Après validation de l'inscription, un espace personnel en ligne est dédié à l'établissement et l'enseignant référent peut y accéder de manière sécurisée à l'aide du mot de passe créé. Il peut ainsi accéder à des **ressources documentaires**. Cet espace permettra également de soumettre la production finale. Si plusieurs classes d'un même établissement participent, chacune devra avoir un compte.

L'enseignant référent est invité à faire connaître l'inscription de sa classe :

- à l'inspection de circonscription pour les primaires
- aux IA-IPR mémoire & citoyenneté pour le secondaire.

CONSTITUTION DES JURYS

Les délibérations des jurys de la Maison d'Izieu sont organisées à deux niveaux :

Les jurys inter-académiques

3 jurys inter-académiques seront composés pour élire les lauréats des 3 catégories : primaire, collège, enseignement professionnel. Les jurys inter-académiques seront constitués de représentants désignés par les recteurs de toutes les académies partenaires du Prix Mai-

son d'Izieu. Les membres du jury évalueront chaque production selon une grille de critères établie par la Maison d'Izieu.

Le grand public

Un quatrième trophée intitulé « Coup de coeur du public » sera attribué à la classe remportant le plus de votes de la part du grand public. Ce trophée concerne toutes les catégories confondues. Le vote se fera depuis le site prix.memorializieu.eu grâce à l'usage d'une adresse mail. Tout le monde peut voter : élèves, enseignants, familles, proches, etc...

Les élèves ne disposant pas d'adresse mail personnelle sont invités à voter à l'aide de l'adresse d'un proche et en présence de ce dernier.

Le vote en ligne pour la nomination du lauréat « Coup de coeur du public » sera possible du **25 mars au 10 avril 2022 (minuit)**.

LES CRITÈRES D'ÉVALUATION DES PRODUCTIONS

Les jurés prennent en compte les exigences suivantes :

Respect de la thématique
•
Qualités esthétiques et narratives
•
Aller-retour passé-présent
•
Travail de groupe
•
Précision des repères historiques et géographiques, du lexique historique et géographique,
des faits dans la narration
•
Exactitude des sources documentaires et des crédits.

LAURÉATS

3 prix seront décernés par les jurys inter-académiques :

Prix Maison d'Izieu – catégorie Primaire
Prix Maison d'Izieu – catégorie Collège
Prix Maison d'Izieu – catégorie Enseignement professionnel

Un coup de coeur sera décerné par le grand public :

Coup de coeur du public - toutes catégories

LA REMISE DE PRIX

La remise des prix aura lieu à la Maison d'Izieu. Tous les lauréats et les membres des jurys inter-académiques sont invités à cette cérémonie qui se tiendra le **mardi 24 mai 2022**. Les frais de déplacement des classes lauréates ainsi que des référents académiques seront pris en charge par le mémorial.

NATURE DES PRIX

Chacune des 3 classes lauréates du Prix Maison d'Izieu se verra décerner :

- 400 euros sous forme de chèques cadeau (à destination de l'établissement scolaire)
- Un trophée
- Des cadeaux individuels
- Le déplacement et la visite de la maison d'Izieu lors de la remise des prix.

La classe élue « Coup de coeur du public » aura quant à elle pour récompense :

- Un trophée
- Des cadeaux individuels
- Le déplacement et la visite de la maison d'Izieu lors de la remise des prix.

VALORISATION DES TRAVAUX DES LAURÉATS

La participation à ce concours vaut cession, à titre gratuit, au profit de la Maison d'Izieu, de tous les droits de propriété des candidats ou de leurs ayants droits sur les documents et œuvres réalisés dans ce cadre.

Les réalisations primées resteront consultables sur le site internet Prix Maison d'Izieu dans l'onglet « éditions précédentes ».

CONTACT

En cas d'interrogations diverses, d'ordre pédagogique ou technique, les enseignants pourront contacter l'équipe de la Maison d'Izieu à l'adresse suivante :

prixjeunes@memorializieu.eu

CALENDRIER

1

LUNDI 27 SEPTEMBRE 2021

Ouverture des inscriptions en ligne.

2

LUNDI 15 NOVEMBRE 2021

Fermeture des inscriptions.

3

LUNDI 14 MARS 2022

Date limite du dépôt des productions dans l'espace établissement sur : prix.memorializieu.eu

4

VENDREDI 25 MARS 2022

Mise en ligne des vidéos par la Maison d'Izieu et ouverture des votes au grand public.

5

DIMANCHE 10 AVRIL 2022 (à minuit)

Fermeture des votes.

6

LUNDI 11 AVRIL 2022

Publication officielle du palmarès.

7

MARDI 24 MAI 2022

Cérémonie de remise des prix à la Maison d'Izieu.



**PRIX
MAISON
D'IZIEU**

Soutenu
par



Le Prix Maison d'Izieu reçoit déjà le soutien des académies partenaires de : Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Lyon, Montpellier, Normandie et Paris.

